



## Reconnaissance AEAJ N° 24880

**Titulaire**

Forster Profilsysteme AG  
Amriswilerstrasse 50  
9320 Arbon  
Schweiz

**Fabricant**

-

**Groupe**

241 - Portes coupe-feu

**Produit**

FORSTER FUEGO LIGHT EI60-1

**Description**

Porte en tôle d'acier (1,5mm), ISOLATIONSSET (15mm, 300kg/m<sup>3</sup>), recouvert des deux côtés de plaques POWERPANEL H2O (12.5mm, 1000kg/m<sup>3</sup>) et panneau de laine minérale STW10 (10mm, 80kg/m<sup>3</sup>), E=65mm, joints PALSTOP P et caoutchouc, verrouillage supplémentaire vers le haut, huisserie métallique avec joints PALSTOP P et caoutchouc, ITS

**Utilisation**

EI 60  
Btest=1400mm, Htest=2500mm  
pm / pl  
Utilisation voir pages suivantes

**Documentation**

ift, Rosenheim: Rapport d'essai '12-001983-PR01 (PB-C04-01-de-02)' (28.08.2012),  
Rapport d'expertise '12-003691-PR01 (GAS-C04-01-de-02)' (12.08.2013)

**Conditions d'essai**

EN 1363-1, EN 1634-1

**Appréciation**

Classe de résistance au feu EI 60

**Durée de validité**

31.12.2023

**Date d'édition**

13.09.2018

**Remplace l'attestation du**

01.01.2015

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

### VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

#### Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application  
réduction de dimension admise jusqu'à 50% en largeur, 25% en hauteur  
Bmin=700mm Hmin=1875mm

### MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

#### Constructions en acier

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes d'acier autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur de l'acier de 25% au maximum.

#### Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachterliche Stellungnahme ift Rosenheim, n° 12-003691-PR01 (GAS-C04-01-de-02) du 12.08.2013

- Vide de passage: porte (K1)  
Bmax=1610mm Hmax=2875mm Smax=4.2m2\*  
\* avec verrouillage supplémentaire vers le haut ou serrure à trois becs-de-cane
- Autres variantes selon chapitre 4